

une place à sa mesure. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que ni l'architecte ni le conservateur ne paraissent avoir songé, au moment où furent établis les devis, à cette difficulté, manifeste pourtant non moins que capitale.

2. Une dizaine d'années plus tard, la question d'emplacement fut enfin résolue pour la grande mosaïque ; solution médiocre : car, si elle ramenait de l'ombre à la lumière une œuvre intéressante, c'était au préjudice d'une autre également digne, sinon plus digne, du grand jour, et que les circonstances avaient condamnée à une rélévation provisoire dans les dépôts. Le 7 mai 1863, le préfet communique à l'architecte de la ville un rapport du conservateur des musées archéologiques sur l'opportunité de mettre en évidence toutes les mosaïques acquises à diverses époques et non encore exposées. Martin-Daussigny indiquait une combinaison que l'architecte, dans sa réponse au préfet (16 mai), estime convenable et réalisable sans trop de frais ¹. Laquelle, nous ne savons pas. C'était le temps où des travaux importants étaient entrepris afin de prolonger le Palais des Arts sur la rue de l'Impératrice (rue de l'Hôtel-de-Ville). Ces travaux affectant spécialement l'angle sud-est du palais, la mosaïque des Jeux du cirque avait dû quitter la salle de la Momie et entrer aux dépôts. Nous avons déjà vu ² qu'elle y resta, le remaniement de l'édifice terminé, et fut « remplacée par la grande mosaïque de Vienne, qui, en raison de ses dimensions, ne pouvait être mise ailleurs » ³.

Cette opération se fit en 1867. Le 4 février, Martin-Daussigny ⁴ annonce que la « célèbre mosaïque des Gargattes de Vienne » va prendre la place autrefois occupée par celle des Jeux du cirque et qu'elle sera « un des plus beaux ornements de notre grande galerie » ; le 21 juin ⁵, qu'elle est « établie dans la grande salle des tableaux ». Il aurait pu dire, avec plus de précision, à l'extrémité orientale de la grande galerie. Le dossier renferme ⁶ un mémoire des mosaïstes Édouard Mora et fils, en date du 19 juillet ; il

1. *Arch. mun.*, M¹c.

2. Chap. I, § IV.

3. *Arch. mun.*, M¹a, l'architecte de la ville au préfet, 26 avril 1869 ; cf. Martin-Daussigny, dans *Revue du Lyonnais*, 1867, I, p. 173.

4. *Ibid.*

5. *Travaux archéologiques...*, p. 165.

6. *Arch. mun.*, M¹b.